

Il a fait son entrée publique dans l'ordre qui s'observe de coutume à cette solemnité, a beaucoup accéléré les choses. Ces séances ont été ordinairement de 4. à 5. heures. Ce fut dans celle du 3. Septembre qu'on fixa au 13. suivant, veille de l'Exaltation de la Ste. Croix, le jour de l'Élection. On a depuis travaillé nuit & jour aux préparatifs de cette auguste fonction ; & comme elle tomboit dans le tems de Foire, & qu'une foule de Négocians Allemands se trouvoient en Ville, on avoit déclaré, pour leur ôter les inconvéniens d'en sortir, qu'ils pourroient y rester, en prêtant serment entre les mains de S. A. Electorale de *Mayence*, sur le même pied que les Bourgeois. Pour les autres étrangers, & les Ministres non accredités pour l'Élection, ils ont été obligés d'en sortir, la veille conformément à la Bulle d'or.

L'Élection étant ainsi réglée, elle tomba heureusement, & comme on s'y étoit attendu, sur le Sérénissime & très-puissant Prince F R A N-  
COIS-ETIENNE Duc de Lorraine & de Bar, Grand  
Duc de Toscane, & Corégent des Etats de la  
Reine de Hongrie & de Bohême, qui fut choisi  
& déclaré au jour fixé, Roi des Romains, par le  
Collège des Electeurs du St. Empire, l'Electeur  
de *Mayence* y ayant présidé en personne, & les  
Ambassadeurs des autres Electeurs y ayant assisté,  
excepté ceux de *Brandebourg* & du *Palatinat*.  
Tout ce qu'il y a de bons Patriotes ont  
depuis fait éclater leur joye de ce grand événe-  
ment, par toutes sortes de démonstrations pu-  
bliques. Aussi doit-il être l'époque du rétablisse-  
ment de la tranquillité de l'Empire, & comme  
on l'espère, de toute l'Europe. Nous en mar-  
querons les suites dans un autre Journal, nous  
contenterons d'avoir annoncé dans celui-ci l'ou-

XIII.

*Le Grand  
Duc de Tos-  
cane élu  
Roi des Ro-  
mains.*